



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

# Le Mécanisme pour la prévention du travail des enfants dans l'agriculture





On entend par **travail des enfants** tout travail qui est inadapté à l'âge des enfants, qui nuit à leur éducation ou qui risque de nuire à leur santé physique ou mentale et à leur sécurité. Toutes les tâches effectuées par des enfants ne doivent pas être considérées comme du travail des enfants. Les tâches adaptées à l'âge de l'enfant qui ne sont pas dangereuses et qui n'interfèrent pas avec son éducation peuvent être positives, car elles peuvent contribuer au transfert de compétences d'une génération à l'autre et à la sécurité alimentaire des enfants.

# Le défi

Selon les dernières estimations mondiales du BIT et de l'UNICEF, aujourd'hui, presque 1 enfant sur 10 est en situation de travail des enfants dans le monde.

L'agriculture demeure le secteur où l'on trouve la majorité – 70 pour cent – du travail des enfants. Environ 112 millions d'enfants sont astreints au travail des enfants dans la production agricole, l'élevage, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture. Ce chiffre a augmenté de quatre millions entre 2016 et 2020.

Le travail des enfants est une **violation grave des droits de l'homme**: il est dangereux pour les enfants, compromet leur éducation, leur santé, et leur chance d'accéder à un emploi décent futur. Ainsi, il perpétue un cycle vicieux de pauvreté, de faim et de malnutrition. Pourtant, de nombreuses familles n'ont pas d'autre choix que de compter sur leurs enfants pour répondre à leurs besoins. La cible 8.7 des Objectifs de développement durable (ODD) sur l'élimination de toutes les formes de travail des enfants d'ici 2025 ne peut être atteinte sans une plus grande attention et une augmentation des investissements pour répondre aux causes profondes du travail des enfants dans l'agriculture.



112 millions de garçons et de filles sont victimes de travail des enfants dans les sous-secteurs agricoles

4 millions

d'enfants en plus en situation de travail des enfants dans l'agriculture en 2020 comparé à 2016



Plus de **trois-quarts** des enfants âgés de **5 à 11 ans** en situation de travail des enfants sont dans **l'agriculture**



Le travail des enfants est **plus** prévalent chez les **garçons** que chez les filles

Le travail des **filles** en zone rurale

est souvent **moins visible**: l'écart filles-garçons diminue, quand les **tâches ménagères** sont prises en compte



# Pourquoi investir?

Le travail des enfants est une violation des droits de l'homme et représente un **coût économique et social** important mais souvent négligé pour atteindre les objectifs de faim zéro (ODD 2), d'élimination de la pauvreté (ODD 1) et l'établissement de systèmes agroalimentaires durables.

Bien qu'importants, les programmes de développement agricoles ne peuvent à eux seuls éliminer le travail des enfants dans l'agriculture. Les politiques et les programmes d'investissements doivent **unir leurs efforts** pour répondre de manière systématique aux facteurs d'attraction (du côté de la demande) et de répulsion (du côté de l'offre) qui contribuent au travail des enfants dans l'agriculture.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dispose d'une solide expertise et d'une vaste expérience dans le soutien des pays en développement en matière de prévention du travail des enfants dans différents sous-secteurs agricoles tout en les accompagnant pour renforcer leurs systèmes agroalimentaires, réduire la pauvreté rurale, améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, et renforcer le moyens l'existence et la résilience des petits producteurs.

Soutenir le Mécanisme pour la prévention du travail des enfants dans l'agriculture (Mécanisme CLAP – d'après l'anglais *Child Labour in Agriculture Prevention*) permettra de mettre en œuvre des actions d'envergure sur la base d'interventions qui ont donné des résultats probants, pour une avancée majeure dans l'agriculture et pour contribuer à l'atteinte de la cible 8.7 des ODD et à d'autres ODD, en particulier l'ODD 1 Pas de pauvreté et l'ODD 2 Faim « zéro ».

## CONTRIBUTION AUX ODD



**ODD 1** – Pas de pauvreté



**ODD 2** – Faim « zéro »



**ODD 3** – Bonne santé et bien-être



**ODD 4** – Éducation de qualité



**ODD 5** – Égalité entre les sexes



**ODD 8** – Travail décent et croissance économique



**ODD 13** – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



# L'action

**Le Mécanisme pour la prévention du travail des enfants dans l'agriculture (Mécanisme CLAP)** est un programme multipartite mis en œuvre par la FAO, une agence spécialisée forte d'un **vaste réseau de bureaux de pays** et d'une **longue expérience** dans la recherche et le traitement des causes profondes et des conséquences du travail des enfants dans l'agriculture – comme la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire, et des techniques de production peu performantes et dangereuses.

Le Mécanisme appuiera et renforcera **la capacité des acteurs du monde agricole** à améliorer les moyens d'existence des

communautés rurales et à réduire leur dépendance au travail des enfants, avec une attention particulière portée aux spécificités socio-culturelles et économiques et aux inégalités.

Pour ce faire, le Mécanisme s'appuiera sur **les bonnes pratiques** et les expériences pilotes réussies, mises en œuvre et documentées par la FAO et ses partenaires au cours de la dernière décennie. Cet ensemble de preuve sera complété par une analyse complémentaire d'expériences et d'interventions mises en œuvre par différents acteurs publics et privés, afin de répliquer ce qui fonctionne et de rassembler les efforts pour atteindre la cible 8.7 des ODD.



En particulier, le Mécanisme offrira une gamme de services d'appui en matière de **production de connaissances**, de **développement des capacités** et d'**assistance technique** pour:

- ▶ développer et mettre en œuvre **des politiques et des programmes agricoles** visant à prévenir le travail des enfants dans l'agriculture avec une approche intégrée, en s'appuyant sur une démarche fondée sur les droits de l'homme, l'innovation et une prise en compte des questions de genre;
- ▶ intégrer des mesures de prévention du travail des enfants dans les **programmes d'investissement** liés à l'agriculture, aux chaînes d'approvisionnement et aux systèmes agroalimentaires en général;
- ▶ contribuer à la **production de données probantes** en matière de travail des enfants dans la production agricole, la pêche, l'aquaculture, l'élevage et le pastoralisme, la sylviculture, et les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales, y compris sur les impacts des interventions dans ces secteurs.

De plus, le Mécanisme **renforcera la sensibilisation** et les partenariats multipartite, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et le plaidoyer pour la prévention et l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture.

Le Mécanisme répondra à la dépendance économique et fonctionnelle des familles à l'égard du travail des enfants en adoptant **une approche intégrée**, à travers différents points d'entrée et approches qui seront adaptées aux contextes nationaux et aux systèmes de productions (production agricole, pêche et aquaculture, élevage, et sylviculture). Plus précisément, elle se concentrera sur les domaines d'actions suivants, qui découlent des leçons tirées d'interventions passées et

sur la base des connaissances sur le travail des enfants dans l'agriculture:

- ▶ **identifier et promouvoir des technologies et des pratiques alternatives, économes en main d'œuvre et sûres** pour réduire la dépendance au travail des enfants et l'exposition des enfants aux dangers de certaines activités agricoles;
- ▶ **équiper les jeunes de 15-17 ans, ayant atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi, avec les compétences et les formations nécessaires pour trouver un travail décent**<sup>1</sup>, et transformer les situations de travail des enfants en emploi sécurisé;
- ▶ appuyer l'accès à **l'éducation gratuite et pertinente** pour tous les enfants dans les zones rurales, en sensibilisant les familles et en intégrant l'éducation sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition dans les écoles afin d'améliorer l'accès et le maintien des enfants à l'école et la transition entre l'école et le monde du travail;
- ▶ **promouvoir l'égalité entre femmes et hommes de manière transversale**, par exemple en appuyant l'autonomisation des femmes, et en accompagnant des changements transformateurs en matière de questions de genre au niveau des ménages et des communautés, afin de casser le cycle du travail des enfants au niveau des filles et des garçons et la répétition des inégalités de genre dans l'agriculture;
- ▶ **renforcer la résilience des moyens d'existence et une transformation rurale inclusive à travers la protection sociale**,

<sup>1</sup> Le mécanisme s'appuiera sur et inclura le **Programme From School to Work de la FAO**, qui vise à mieux préparer les jeunes pour accéder à un emploi décent dans l'agriculture et à renforcer les moyens d'existence des ménages ruraux, afin qu'ils ne dépendent pas du travail des enfants.

afin que les familles n'aient plus à recourir au travail des enfants pour survivre;

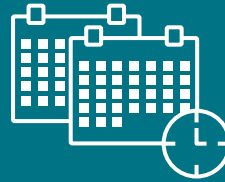
- ▶ promouvoir et appuyer **la durabilité des chaînes de valeur agroalimentaires**, en augmentant les opportunités et les capacités de tous les acteurs de ses chaînes, y compris les petits producteurs, afin de prévenir et éliminer le travail des enfants;
- ▶ **réduire les risques et les vulnérabilités liés au changement climatique**, à la dégradation environnementale, aux crises prolongées, aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles, afin de réduire la vulnérabilité des enfants et les risques de recourir au travail des enfants comme stratégie de survie.

Les **bénéficiaires finaux** des interventions appuyées par le Mécanisme sont les ménages en situation de pauvreté et de vulnérabilité et les petits producteurs qui sont le plus à risque de



**Le budget**

**USD 41 millions**



**Durée**

**8 ans**

Phase 1: 2022-2025

Phase 2: 2025-2030



**Nombre de pays**

**18**

avec une attention particulière

pour **l'Afrique**

**Sub-Saharienne**

## Mettre en œuvre des solutions à grande échelle pour faire face au travail des enfants dans l'agriculture

Au cours de l'Année internationale pour l'élimination du travail des enfants en 2021, la FAO a organisé de larges consultations avec les acteurs du monde agricole, recueillant les bonnes pratiques, les expériences prometteuses, et les idées innovantes pour accélérer les progrès vers cet objectif. Les résultats de ces consultations ont inspiré le Forum mondial des solutions – Agir ensemble pour éliminer le travail des enfants dans l'agriculture qui s'est tenu les 2 et 3 novembre 2021. Le rapport de cet événement, ainsi que la série de documents d'information thématiques et régionaux sur la prévention du travail des enfants sont disponibles à

[fao.org/childlabouragriculture](https://fao.org/childlabouragriculture).



recourir au travail des enfants pour répondre à leurs besoins de base, ainsi que les enfants eux-mêmes. Les populations en situation de plus grandes vulnérabilités, les peuples autochtones et les migrants feront l'objet d'une attention particulière.

Le Mécanisme adoptera une approche progressive. **La phase 1** se concentrera sur l'inventaire des solutions probantes et des facteurs de succès pour accélérer l'intégration de la prévention du travail des enfants dans les politiques et les programmes d'investissement dans les systèmes agroalimentaires. Cette phase sera aussi l'occasion de mobiliser de nombreux acteurs agricoles pour la formulation et la mise en œuvre de projets dans le cadre de ce programme intégré de grande envergure.

**La phase 2** permettra de répliquer et d'étendre les stratégies probantes, en s'appuyant sur les leçons apprises au cours de la Phase 1.

De nombreux partenaires ressources pourront contribuer au Mécanisme à travers:



**des contributions non affectées** pour appuyer le travail mené au niveau international par la FAO pour renforcer les capacités des acteurs du monde agricole à traiter les causes profondes du travail des enfants dans ce secteur de façon holistique et pour catalyser des investissements supplémentaires; et



**des contributions affectées** à une région, un sous-secteur ou une chaîne de valeur spécifique, ou à l'un des domaines d'interventions listés au-dessus.

## Théorie du changement

Le Mécanisme pour la prévention du travail des enfants dans l'agriculture a pour objectif de prévenir et de réduire de manière significative le travail des enfants dans l'agriculture en agissant sur ses **causes profondes**, et d'enclencher **un cycle vertueux** pour les enfants, les communautés et les systèmes agroalimentaires.

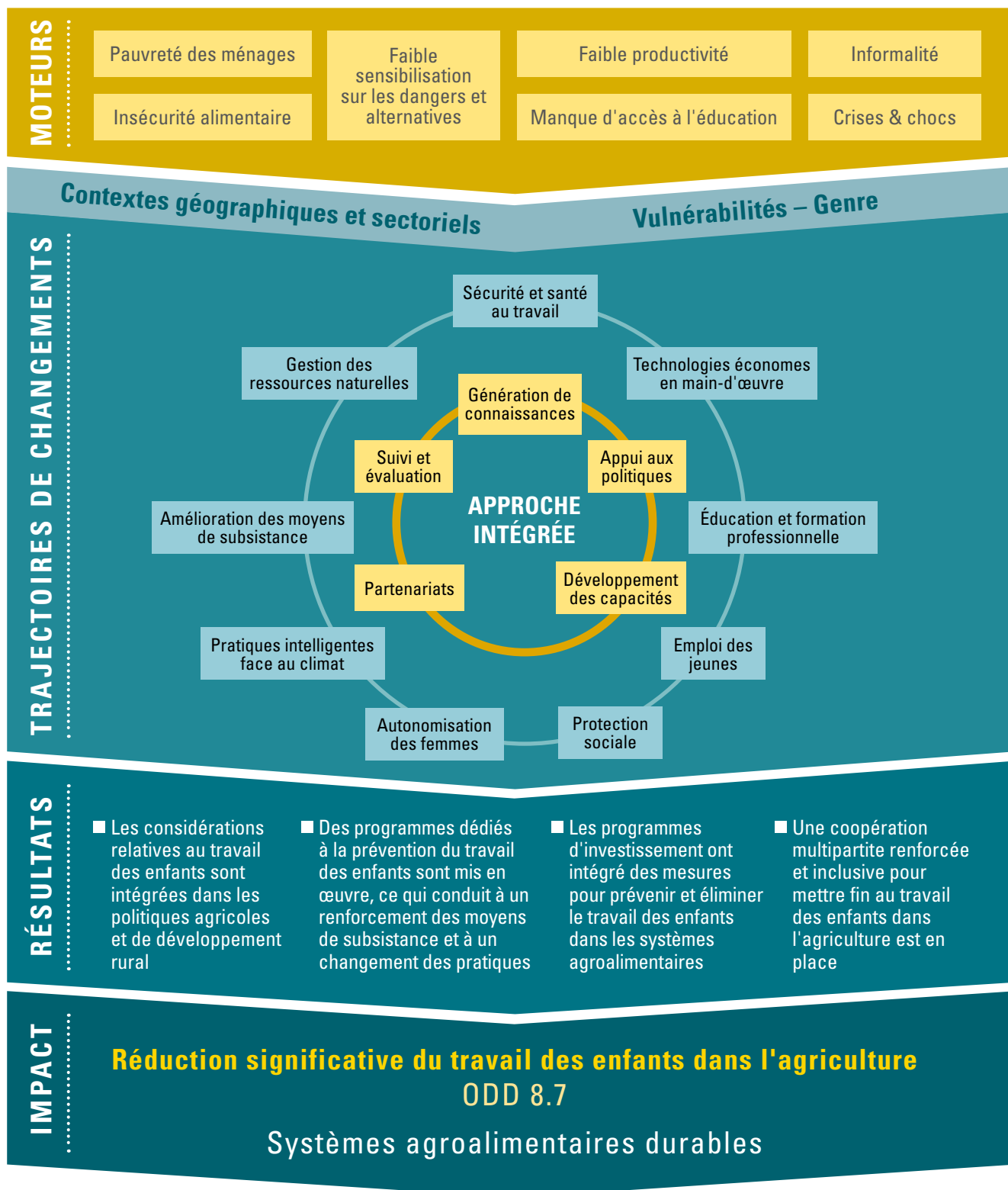
La théorie du changement est basée sur quatre piliers: 1) promouvoir **les efforts multipartite et intersectoriels** pour améliorer la coopération; 2) créer un **environnement favorable** en intégrant les considérations liées au travail des enfants dans les politiques agricoles; 3) **renforcer les communautés rurales** et leurs moyens d'existence et appuyer les changements de pratiques à travers des programmes dédiés; 4) veiller à ce que des mesures de prévention du travail des enfants soient intégrées dans **les programmes d'investissement** liés à l'agriculture, aux chaînes d'approvisionnement et au développement rural.

Les données probantes tirées des interventions menées par la FAO et d'autres acteurs clés montrent que les trajectoires visant à atteindre ces résultats se doivent de combiner **plusieurs points d'entrée**, c'est-à-dire une approche intégrée, adaptés aux contextes géographiques, aux sous-secteurs agricoles et à différents niveaux de vulnérabilité. Cette combinaison peut inclure des domaines comme: la sécurité au travail/à la ferme, les technologies économes en main d'œuvre, l'éducation, la protection sociale, l'emploi décent pour les jeunes, la gestion des ressources naturelles, l'autonomisation des femmes – en tenant compte des contextes géographiques et sectoriels, des niveaux de vulnérabilité et des questions de genre.

Les interventions auront pour objectif d'améliorer les **connaissances**, la **capacité** et les **synergies** avec différents partenaires et programmes, en s'appuyant sur les cadres

légaux, politiques et de suivi existants dans le domaine de la prévention du travail des enfants, du développement durable et des droits humains.

## Théorie du changement du Mécanisme CLAP



Des objectifs plus spécifiques seront définis en fonction des situations nationales de départ, des contextes, des sous-secteurs et des points d'entrée:

**18 plateformes multipartite nationales** (1 par pays) améliorent la disponibilité de données, le partage de connaissances, les apprentissages mutuels, et la coopération sur le travail des enfants dans les systèmes agroalimentaires, et informent de manière adéquate les politiques et les programmes;

Le renforcement de capacités des acteurs nationaux du monde agricole amène à **2 changements institutionnels/ de politiques nationales** par pays en faveur de la prévention du travail des enfants dans l'agriculture;

**5 mécanismes ou instruments de suivi et d'évaluation de la durabilité** (par exemple évaluation des risques, mesures de sauvegarde, technologie des chaînes de blocs (blockchain technology), cadres de suivi & évaluation) pour des sous-secteurs agricoles/produits/chaines de valeur sont développés pour aider à identifier les cas de travail des enfants et à développer des programmes adaptés pour traiter ces cas à travers une approche intégrée;

**10 programmes nationaux d'investissement** dans l'agriculture/les chaînes de valeur/les systèmes agroalimentaires ont intégré des stratégies pour traiter les causes profondes du travail des enfants, pour faire un suivi et rendre des comptes de manière efficace.



©FAO/Luis Tato

# Résultats attendus

1. Coopération **intersectorielle et multipartite** sur le travail des enfants dans l'agriculture renforcée et plus inclusive – avec un engagement et une prise en compte de la parole des acteurs du monde agricole.
2. **Meilleure intégration des mesures de prévention du travail des enfants** dans l'agriculture dans les **politiques nationales** (agriculture, travail, éducation, protection sociale, santé, commerce, etc.) et processus de suivi renforcés.
3. Mise en œuvre efficace des **programmes adaptés et dédiés** à la prévention du travail des enfants avec une approche intégrée et une perspective de genre, menant à un renforcement des moyens d'existence et des changements de pratiques. *Les projets seront adaptés aux différents sous-secteurs agricoles et contextes et pourront couvrir plusieurs points d'entrée pour faire face au travail des enfants dans l'agriculture.*
4. Meilleure **intégration et opérationnalisation des mesures de prévention et d'atténuation du travail des enfants dans les programmes d'investissement** dans l'agriculture, les chaînes de valeur, la sécurité alimentaire et la nutrition, et le développement durable, pour traiter les causes profondes du travail des enfants dans l'agriculture.



©FAO/Wissam Moussa



©FAO/Adék Berry

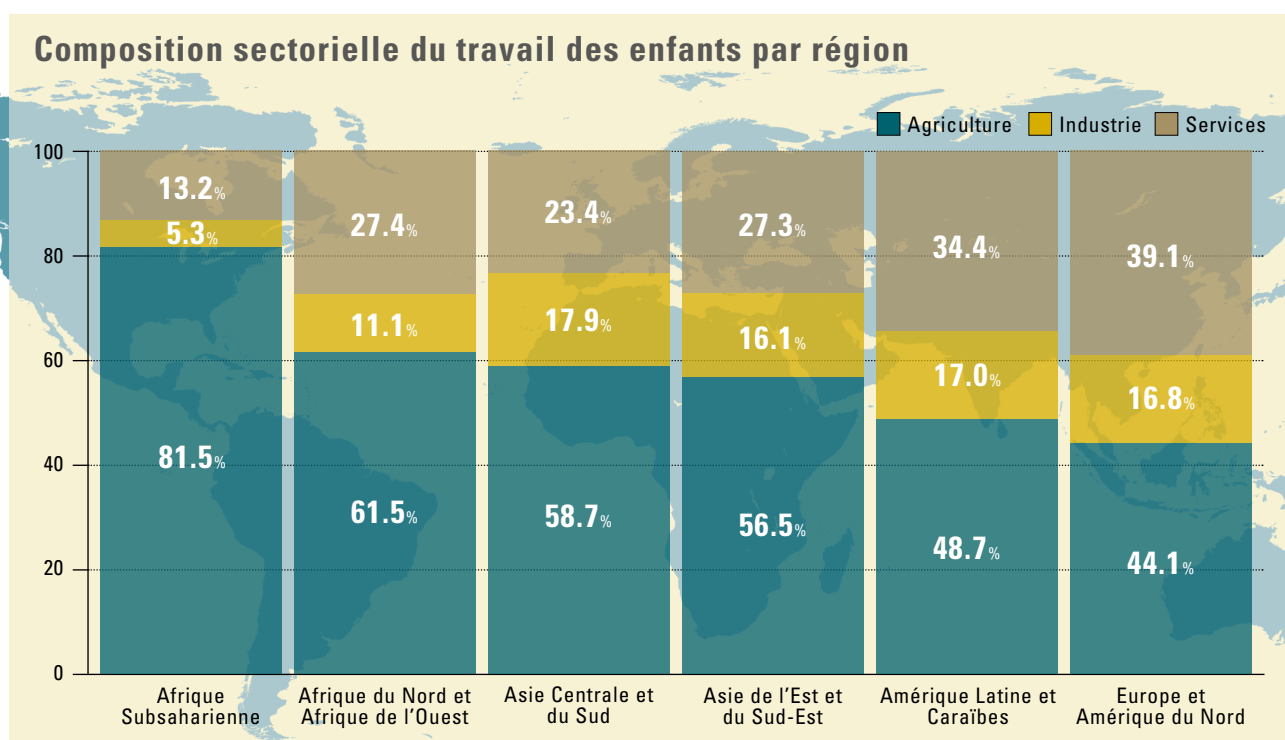


©FAO/Riccardo Gangale

# Zones géographiques ciblées

La phase 1 du Mécanisme va se concentrer sur les pays dans lesquels la FAO a aidé les gouvernements à poser les bases pour agir pour l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture<sup>2</sup>. La Phase 2 étendra les activités à de nouveaux pays identifiés.

La priorité sera donnée aux pays et régions avec une plus forte prévalence du travail des enfants dans l'agriculture<sup>3</sup>, et aux pays pionniers de l'Alliance 8.7<sup>4</sup>. Le Mécanisme appuiera également les organisations régionales et internationales en matière de renforcement des capacités et de plaidoyer.



<sup>2</sup> Les pays appuyés par la FAO pour éliminer le travail des enfants dans l'agriculture et qui pourraient être inclus dans la Phase 1 comprennent:

- Afrique:** Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Malawi, Niger, République-Unie de Tanzanie, Ouganda  
**Asie Pacifique:** Cambodge, Népal, Pakistan, Philippines, Viet Nam  
**Amérique Latine:** Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Pérou  
**Proche-Orient:** Égypte, Liban

<sup>3</sup> L'Afrique Subsaharienne et l'Asie et le Pacifique sont les régions les plus affectées par le travail des enfants avec 87 millions d'enfants et 49 millions d'enfants respectivement.

<sup>4</sup> Les pays pionniers de l'Alliance 8.7 s'engagent à accélérer leurs efforts et à tester de nouvelles approches pour atteindre la cible 8.7 des objectifs de développement durable. Tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, peuvent devenir pays pionniers. À ce jour, parmi les pays pionniers de l'Alliance 8.7 on trouve: Cameroun, Chili, Costa Rica, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Éthiopie, Fidji, Ghana, Guatemala, Honduras, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Nigéria, Pérou, Sri Lanka, Tunisie, Ouganda, Viet Nam.



©FAO/Aamir Qureshi

## Éliminer le travail des enfants dans la filière coton

### Le projet CLEAR Cotton

A travers le projet CLEAR Cotton, financé par l'Union Européenne, la FAO et le BIT ont œuvré ensemble pour réduire le travail des enfants dans le secteur du coton. Le projet qui cible le Burkina Faso, le Mali, le Pakistan, et le Pérou, a pour objectif de renforcer la législation et les politiques nationales pour répondre aux besoins et droits fondamentaux des enfants en situation de travail des enfants ou dans le risque de s'y retrouver engagés, et d'améliorer les moyens d'existence des petits producteurs de coton pour réduire leur dépendance au travail des enfants. Le projet fournit des formations et des intrants aux familles rurales pour leur permettre de diversifier leurs moyens d'existence et d'investir dans des activités génératrices de revenus. Au Burkina Faso et au Mali, la FAO a appuyé plus de 1 000 ménages en situation de vulnérabilité pour créer des microentreprises, comme l'élevage de volailles, l'embouche ovine, la production de sésame, ainsi que les cultures maraichères comme la pomme de terre, les échalotes, et les tomates, qui leur permettent d'augmenter leur revenu. Le projet a également renforcé les structures locales pour faciliter le financement de ces activités génératrices de revenus. En combinant ces sources de revenus alternatives et un meilleur accès au crédit, les producteurs locaux ont aujourd'hui les moyens de payer des travailleurs adultes et d'envoyer leurs enfants à l'école.

# Partenariat

Le Mécanisme va s'appuyer sur les partenariats de la FAO avec **des organisations qui partagent son engagement** et qui sont mobilisées pour l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture. Cela inclut notamment le Bureau International du Travail (BIT) ainsi que les autres membres du Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture (IPCCLA) – à savoir: le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

Le Mécanisme collaborera avec les membres de l'Alliance 8.7<sup>5</sup>. Le comité de pilotage du

Mécanisme visera à représenter différents acteurs du monde agricole avec une attention pour la parité femmes-hommes.

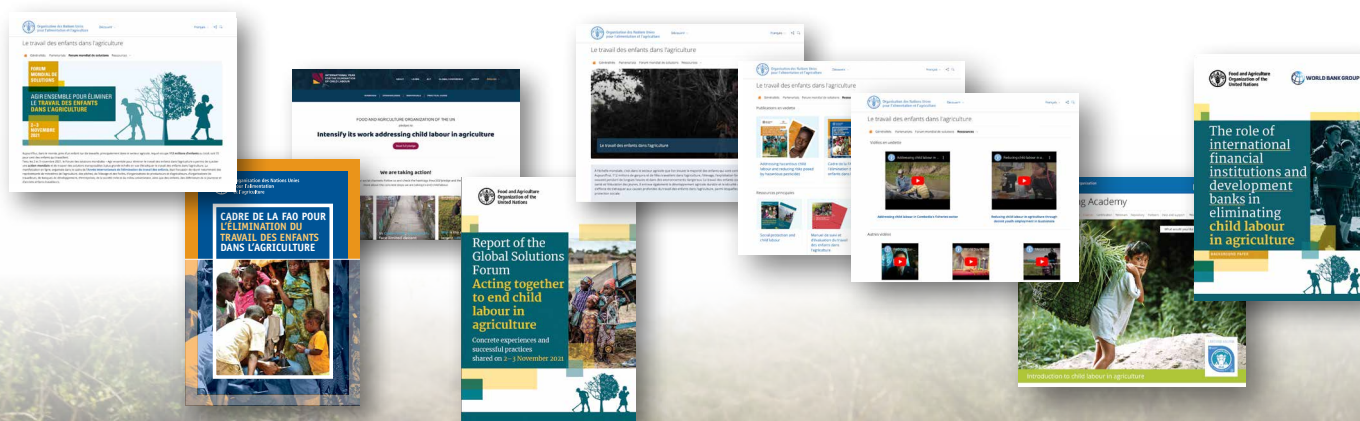
Selon le type d'interventions et la zone géographique, la FAO pourra collaborer avec d'autres **partenaires de mises en œuvre** comme: le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), ONU femmes, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les banques régionales de développement et les communautés économiques régionales, les ministères et les autorités locales, les organisations de producteurs, de travailleurs, et d'employeurs, les organisations communautaires œuvrant dans la protection des enfants, l'éducation et l'emploi des jeunes, d'autres organisations de la société civile et des instituts de recherche.

<sup>5</sup> L'Alliance 8.7 est un partenariat mondial engagé pour éliminer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et à toute forme de travail des enfants pour atteindre la cible 8.7 des ODD. Le partenariat a été lancé en 2016 pour promouvoir une collaboration active et valoriser les expertises d'un large éventail d'acteurs partageant le même engagement.



# Informations supplémentaires

1. **Site internet de la FAO sur le travail des enfants dans l'agriculture**
2. **Cadre de la FAO pour l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture**
3. **La FAO s'engage à intensifier ses efforts pour éliminer le travail des enfants dans l'agriculture**
4. **Rapport du Forum Mondial des Solutions: Agir ensemble pour éliminer le travail des enfants dans l'agriculture**
5. **Page internet du Forum Mondial des Solutions avec une série de documents thématiques sur les approches et points d'entrée pour prévenir le travail des enfants dans l'agriculture**
6. **Publications et vidéos de la FAO sur le travail des enfants dans l'agriculture**
7. **Cours en ligne de la FAO sur le travail des enfants dans l'agriculture**
8. **Le rôle des institutions financières internationales et des banques de développement dans l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture**



**Division de la transformation rurale inclusive et  
de l'égalité femmes-hommes (ESP)**

**Axe Développement économique et social**

[End-Child-Labour@fao.org](mailto:End-Child-Labour@fao.org)

[www.fao.org/rural-employment](http://www.fao.org/rural-employment)

[www.fao.org/childlabouragriculture](http://www.fao.org/childlabouragriculture)

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture**

Rome, Italie



Photographie de couverture: ©FAO/Eduardo Soteras



Certains droits réservés. Ce travail est disponible  
en vertu de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

© FAO, 2022  
CC0267FR/1/10.22